



Comptage national des pêcheurs à pied de loisir sur le territoire du Tréport au Cap Gris Nez les 21 et 22 mars 2015

Document de travail réalisé par
Antoine Meirland

de l'Agence des aires marines protégées

Version 1 du 31 mars 2015



Baie de Canche à marée basse

(Crédit : Florence Beck \ Agence des aires marines protégées)



Sommaire

Table des matières

Introduction	3
Méthode	4
Site d'étude.....	4
Comptages	4
Résultats et discussion	5
Pêche à pied	5
Autres activités	9

Introduction

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale coordonne, sur la façade du Tréport, au Cap Gris Nez, le projet life + « pêche à pied de loisir ».

Les principaux objectifs du projet LIFE12 ENV/FR/316 sont de :

- gérer l'activité par une approche des écosystèmes permettant sa durabilité grâce à l'expérimentation d'un système local et national de gouvernance ;
- mieux comprendre et traiter les impacts de la pêche à pied sur les milieux littoraux ;
- développer les moyens de sensibilisation nécessaires à enrayer l'érosion de la biodiversité littorale liée à la pratique ;
- contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des aires marines protégées soumis à une pression de pêche à pied de loisir.

Dans le cadre du diagnostic de la pression de pêche (action B4), deux comptages nationaux concertés sont organisés par an. Ces comptages ont pour objectif, à un instant t, d'estimer le nombre de pêcheurs de loisir sur le littoral français.

Le présent rapport a pour but de présenter les résultats d'un comptage national sur le territoire qui s'étend du Tréport (Seine Maritime) au Cap Gris Nez (Pas-de-Calais). La plupart de ce secteur est inclus dans le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.

Le comptage présenté est celui du 21-22 mars 2015. Il est réalisé sur deux marées,

la zone étant trop étendue pour être couverte en une seule marée.

La première partie du rapport concerne la méthodologie employée. Ensuite, les résultats seront présentés et discutés.

Méthode

Site d'étude

Le zone d'étude s'étend depuis le Tréport en Seine maritime, jusqu'au Cap Gris Nez. Tout le littoral a été découpé en sites de comptages. Ces sites ont été délimités pour des raisons d'accessibilité, de visibilité et de cohérence.

Comptages

Une fiche de terrain a été établie pour chaque site.

Sur chaque site, les gisements de ressources sont individualisés. Ainsi, sur un site, il peut y avoir un secteur de plage de sable et deux platiers rocheux. Les pêcheurs sont dénombrés sur chacun des gisements.

L'ensemble des fiches de terrains sont disponibles sur le ftp mis en place pour le projet :

ftp://extlife:projetlife@ftpagence.aires-marines.fr/LIFE_Peche_a_pied_loisir_PNM_EPMO\diagnostic\Fiches_de_comptage

Login : extlife

Mot de passe : projetlife

Les comptages se déroulent sur deux jours consécutifs. En effet, une seule journée n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble de la zone. Ces deux jours appartiennent à la même catégorie de marée. Les dénombrements se font de façons ponctuelles, sur une période comprise entre une heure avant et l'heure de marée basse. Ainsi, un même observateur dispose d'une heure pour compter plusieurs sites. Les sites de comptages sont choisis pour leur visibilité. Le compteur dispose de jumelles ou d'une lunette (type lunette d'ornithologue).

Au vu de la pression d'observation réalisée, de la simultanéité des observations et de l'étendue prises en compte, il a semblé intéressant d'ajouter les autres activités dans le cadre des comptages. Ainsi, le nombre de chars à voiles ou de promeneurs, de bateaux de pêche de loisir ou de chevaux sont également dénombrés. La présence de phoque est également notée (sauf en baie de Somme où la pression d'observation par Picardie Nature semble suffisante aux dénombrements). Ces données d'activités sont rapportées à un site.

Résultats et discussion

Les résultats sont présentés en deux temps. La première partie concerne uniquement la pêche à pied. Elle présente, par comptage, un résumé des conditions de prospections, le classement des gisements pour les principales ressources (moules, crevettes grises, coquillages autres, vers). La seconde partie concerne les autres activités. Ainsi, pour chacune d'elles, une présentation est faite.

Pêche à pied

Le comptage national concerté du mois de mars a été effectué le samedi 21 et le dimanche 22 mars 2015 par cinq observateurs de l'équipe du Parc naturel marin, à des coefficients de la basse mer respectifs de 118 et de 119.

Le 21 mars, l'heure de la basse mer était à 7h49 à Boulogne-sur-Mer. Le 22 mars, elle était à 8h35.

Pour le mois de mars, 24 sites sur 30 ont été prospectés.

- **Résultats par secteur**

1485 pêcheurs à pied de loisir ont été observés. Les sites les plus fréquentés, au mois de mars 2015, sont les secteurs comportant des moulières situés autour de Boulogne-sur-Mer, avec 319 personnes au Portel, 160 à Ambleteuse, 145 et 114 à Audreselles, 141 à Wimeux et 115 au Cap Gris Nez. Le secteur de Mers les Bains regroupe 27 pêcheurs seulement, mais l'heure de comptage était plus tôt que les autres sites (7h02). Les secteurs les moins fréquentés sont toujours ceux des zones internes des estuaires, Dien Authie, Bassin des Chasses et Base nautique du Touquet. Sur le secteur du Crotoy, 40 pêcheurs de coques sont observés.

Tableau 1 : Nombre de pêcheurs à pied de loisir par secteur et nombre de pratiquants pour les quatre principales ressources exploitées (moules, vers arénicoles, crevettes grises et coques), pour le comptage de mars 2015.

Sites	Nbre de pêcheurs	Moules	Vers	Crevettes grises	Coques
Le Portel	319	283	36	0	0
Ambleteuse	160	153	7	0	0
Adresselles sud	145	145	0	0	0
Wimereux	141	130	9	2	0
Adresselles nord	114	114	0	0	0
Cap Gris Nez	114	107	3	3	0
Pointe aux oies	75	72	0	1	0
Equihen	66	6	50	0	0
Fort Mahon	66	0	21	13	0
Boulogne-sur-Mer	60	38	21	0	0
Hardelot	46	0	46	0	0
Le Crotoy	40	0	0	0	40
Cise_Onival	35	33	0	2	0
Mers les Bains	27	25	0	2	0
Cayeux_Onival	21	0	5	8	0
Cayeux	19	0	3	5	0
Berck	16	0	9	6	0
Dannes	13	0	11	2	0
Le Touquet	7	0	0	4	0
Le Hourdel	1	0	0	0	1
Authie	0	0	0	0	0
Dien	0	0	0	0	0
Le Crotoy bassin chasse	0	0	0	0	0
Le Touquet base nautique	0	0	0	0	0
Total	1485	1106	221	48	41

- **Résultats par gisement**

Les gisements les plus fréquentés sont ceux du Fort de l'Heurt au Portel et de la Sirène au Cap gris Nez. 50 pêcheurs de vers ont été observés sur la plage d'Equihen et 46 à Hardelot. La saison de crevette n'a pas encore vraiment commencé et le nombre de pêcheurs de cette ressource est faible. .

Tableau 2 : Nombre de pêcheurs à pied de loisir par gisement et nombre de pratiquants pour les quatre principales ressources exploitées (moules, vers arénicoles, crevettes grises et coques), pour le comptage concerté de mars 2015

Sites	Nbre de pêcheurs	Moules	Vers	Crevettes grises	Coques
Le Portel _Platier Fort de l'Heurt	186	186	0	0	0
Cap Gris Nez _Platier de la Sirène	106	105	0	0	0
Wimereux _Platier Fort de Wimereux	88	88	0	0	0
Audresselles nord _Platier rocheux	87	87	0	0	0
Audresselles sud _Platier sud	74	74	0	0	0
Pointe aux oies _Platier	72	72	0	0	0
Fort Mahon _Plage	66	0	21	13	0
Audresselles sud _Platier Nord	61	61	0	0	0
Equihen _Plage	60	0	50	0	0
Ambleteuse _Platier d'Ambleteuse	51	51	0	0	0
Ambleteuse _Platier Liettes	50	50	0	0	0
Ambleteuse _Platier sud slack	50	50	0	0	0
Le Portel _Platier Rieu de Cat	49	49	0	0	0
Le Portel _Cap d'Alprech	48	48	0	0	0
Hardelot _Plage	46	0	46	0	0
Le Crotoy _Plage	40	0	0	0	40
Le Portel _Plage	36	0	36	0	0
Wimereux _Platier digue	36	36	0	0	0
Cise _Onival _Plage	35	33	0	2	0
Boulogne-sur-Mer _Platier quelques rochers	24	24	0	0	0
Boulogne-sur-Mer _Plage	22	0	21	0	0
Cayeux _Onival _Plage	21	0	5	8	0
Cayeux _Plage	19	0	3	5	0
Audresselles nord _Platier du Rupt cote	17	17	0	0	0
Mers les Bains _Platier Digue du Tréport	14	14	0	0	0
Dannes _Plage	13	0	11	2	0
Boulogne-sur-Mer _Digue Sud	11	11	0	0	0
Mers les Bains _Platier Cise-Mers	11	11	0	0	0
Wimereux _Plage	11	0	9	2	0
Audresselles nord _Platier du Rupt large	10	10	0	0	0
Audresselles sud _Concession	10	10	0	0	0
Berck _Plage baie	10	0	5	4	0
Ambleteuse _Plage	7	0	7	0	0
Le Touquet _Plage	7	0	0	4	0
Berck _Plage nord	6	0	4	2	0
Cap Gris Nez _Plage	6	0	3	3	0
Equihen _Platier Equihen Sud	6	6	0	0	0
Wimereux _Platier Ailette	6	6	0	0	0
Pointe aux oies _Plage	3	0	0	1	0
Ambleteuse _Platier langue chien	2	2	0	0	0
Boulogne-sur-Mer _Platier et digue Nord	2	2	0	0	0
Cap Gris Nez _Platier de la Petite Dune	2	2	0	0	0
Mers les Bains _Plage	2	0	0	2	0
Boulogne-sur-Mer _Digue Carnot	1	1	0	0	0
Le Hourdel _Plage ext	1	0	0	0	1
Audresselles nord _Plage	0	0	0	0	0
Audresselles sud _Plage	0	0	0	0	0
Authie _Mollière nord	0	0	0	0	0
Authie _Mollière sud	0	0	0	0	0
Authie _Plage baie	0	0	0	0	0
Authie _Plage externe	0	0	0	0	0
Berck _Bouchots	0	0	0	0	0
Berck _Plage entre les épis	0	0	0	0	0
Boulogne-sur-Mer _Digue Nord	0	0	0	0	0
Dannes _Plage bouchots	0	0	0	0	0
Dien _Mollière	0	0	0	0	0
Equihen _Platier Equihen Nord	0	0	0	0	0
Le Crotoy bassin chasse _Bassin	0	0	0	0	0
Le Crotoy bassin chasse _Concession	0	0	0	0	0
Le Crotoy bassin chasse _Plage et mollières	0	0	0	0	0
Le Hourdel _Mollière concess	0	0	0	0	0
Le Hourdel _Mollière hors concess	0	0	0	0	0
Le Hourdel _Plage baie	0	0	0	0	0
Le Portel _Platier Digue	0	0	0	0	0
Le Touquet base nautique _Mollière nord	0	0	0	0	0
Le Touquet base nautique _Mollière sud	0	0	0	0	0
Le Touquet base nautique _Plage	0	0	0	0	0
Wimereux _Platier digue concession	0	0	0	0	0
Total général	1485	1106	221	48	41

Autres activités

1485 pêcheurs à pied de loisir ont été observés sur 2024 personnes fréquentant les plages au total. 187 promeneurs sont observés sur le site de Fort Mahon (correspondant aux plages de Quend et Fort Mahon). Sur cette même plage, 44 chars à voile ont été observés. C'est également le site avec le maximum de pêcheurs à la canne. Le Crotoy est le site qui regroupe le plus de promeneurs avec 40 personnes. La pêche à pied de loisir représente près des trois quarts des personnes présentes sur les plages (73%).

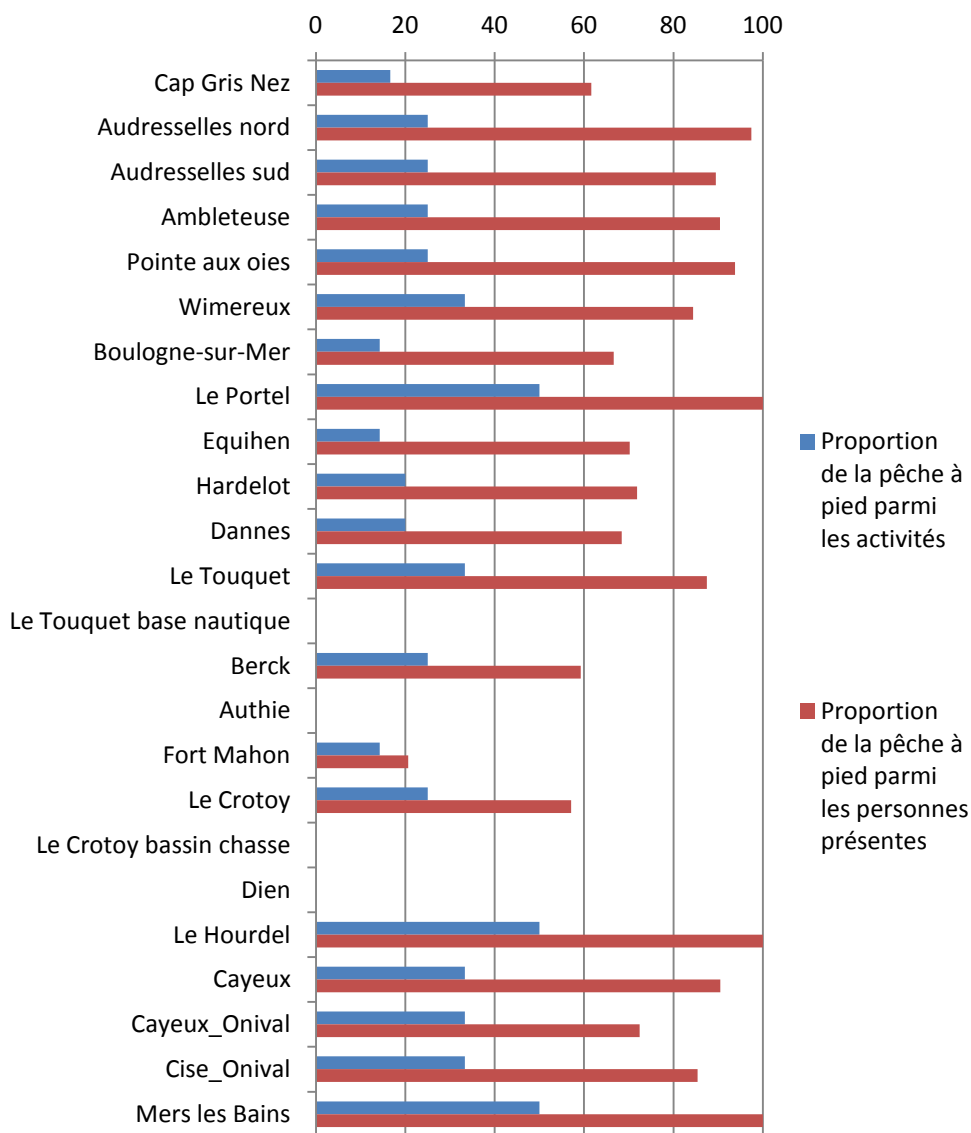


Figure 1 : Pourcentage de la pêche à pied de loisir parmi les activités ayant lieu sur l'estran (en bleu) et parmi le nombre de personnes présentes sur la plage en mars 2015 lors des comptages concertés (en rouge).

Tableau 3 : Nombre de pratiquants de chacune des activités observées sur les plages et leurs abords, à marée basse, lors des comptages concertés de mars 2015

Site	Pêcheur pied loisir	Accompagnants pêcheurs	Pêcheur canne	Promeneur / baigneur	chiens	Longe côte	cerf volants	char à voile	chevaux	tracteur	bateau loisir moteur	Nb activités	Nb personnes	Proportion de la pêche à pied parmi les activités	Proportion de la pêche à pied parmi les personnes présentes
Cap Gris Nez	114	0	0	60	8	0	1	0	0	2	0	6	185	17	62
Audresselles nord	114	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	4	117	25	97
Audresselles sud	145	0	0	13	4	0	0	0	0	0	1	4	162	25	90
Ambleteuse	160	0	0	15	2	0	0	0	0	0	0	4	177	25	90
Pointe aux oies	75	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	4	80	25	94
Wimereux	141	0	0	26	0	0	0	0	0	0	0	3	167	33	84
Boulogne-sur-Mer	60	4	1	16	3	6	0	0	0	0	0	7	90	14	67
Le Portel	319	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	319	50	100
Equihen	66	0	1	20	5	1	0	0	0	1	0	7	94	14	70
Hardelot	46	0	0	14	3	0	0	0	1	0	0	5	64	20	72
Dannes	13	0	0	4	1	0	0	0	1	0	0	5	19	20	68
Le Touquet	7	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	8	33	88
Le Touquet base nautique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0		
Berck	16	0	1	10	0	0	0	0	0	0	0	4	27	25	59
Authie	0	0	0	2	5	0	0	0	0	0	0	3	7	0	0
Fort Mahon	66	0	15	187	4	0	0	44	0	3	0	7	319	14	21
Le Crotoy	40	0	0	25	5	0	0	0	0	0	0	4	70	25	57
Le Crotoy bassin chasse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0		
Dien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0		
Le Hourdel	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	50	100
Cayeux	19	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3	21	33	90
Cayeux_Onival	21	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	3	29	33	72
Cise_Onival	35	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	3	41	33	85
Mers les Bains	27	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	27	50	100
Total général	1485	4	28	406	41	7	1	44	2	6	1	11	2024	9	73

Contact et renseignements

Meirland Antoine

Chargé de Mission Life « pêche à pied de loisir »

03.91.18.11.04

antoine.meirland@aires-marines.fr

Agence des aires marines protégées

42 bis quai de la Douane

BP 42932

29 229 Brest cedex 2

Tél : 02 98 33 87 67

Fax : 02 98 33 87 77

www.aires-marines.fr

